



Procédure douteuse harcèlement et usage de fausse identité

Par **Paul B**, le **03/10/2013** à **07:00**

Bonjour a tous et a toutes.Un soi disant policier m'a interoge sur téléphone portable(numero non masque) au sujet des circonstances de rupture avec mon ex petite amie. Elle me reproche du harcèlement.Or il n'en n'est rien car la demoiselle tient des propos insultants avec menace de diffamation, atteinte a la vie privée.

- 1• la police francaise utilise elle usuellement de numéros de portables?
- 2• comment contester le caractère abusif et mensonger d'une plainte pour harcèlement?
- 3• si plainte il y'a, quel contre attaque possible pour que le juge constate que la plaignante a fait une plainte abusive?
- 4• Est il possible d'invoquer l'abus en invoquant l'usage de la situation de handicap de la plaignante?

Je suis de nature anxieuse mais a cheval sur la loi.Pas de ressources extra ordinaires .

Votre aide est la bienvenue pour faire cesser le cauchemar.J'en dors plus de la nuit.